

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 29
Pouvoirs : 4
Votants : 33

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 14/05/2018

Le 22 Mai 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Yann GALLAY (Pouvoir Dominique DESFORGES), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Éolia, saison musicale itinérante - Tarifs d'entrée aux concerts

Mme Marie Jeanne BÉGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que la Communauté de communes Dombes Saône Vallée organise, dans le cadre de sa compétence « promotion et identité du territoire communautaire », une saison musicale itinérante nommée Éolia.

Cette saison musicale composée de dix concerts, donnés dans dix communes du territoire, chaque commune bénéficie d'un concert une année sur deux. Les concerts s'adressent au grand public et proposent une programmation à la fois qualitative, accessible et diversifiée. Ils sont accueillis dans les salles mises à disposition par les communes : salles des fêtes, gymnases, églises. Les communes participent à la logistique des spectacles (installation d'estrades, de chaises...) dans la limite de leur possibilité.

A compter de la saison 2018-2019, les tarifs d'entrée aux concerts Éolia sont proposés comme suit :

Tarifs d'entrée aux concerts	
Plein tarif	10 €
Tarif réduit : élèves scolarisés sur le territoire Dombes Saône Vallée, élèves des deux écoles de musique CCDSV à Trévoux et Fareins, étudiants, demandeurs d'emploi, membres de l'Harmonie de Trévoux, parents dont les enfants ont assisté à une séance scolaire.	5 €
Carte d'abonnement 5 concerts + 1 invitation	45 €
Carte d'abonnement 10 concerts + 2 invitations	80 €
Gratuité	Enfants de moins de 12 ans

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** les tarifs d'entrée aux concerts Éolia tels que présentés ci-dessus ;
- **DE DIRE** qu'ils seront appliqués pour les saisons 2018-2019 et suivantes.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **25 MAI 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180522-2018C60-CP
Affichage le : **25 MAI 2018**

A Trévoux, le 22/05/2018

Le Président,
Bernard GRISON

